



Être utile est un beau métier

SANTÉ

PRÉVOYANCE

SERVICES

Jeudi 28 septembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SANTÉ AU TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

LA MNT POURSUIT SON ENGAGEMENT POUR LA PREVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

La Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), première mutuelle dédiée aux agents des services publics locaux, poursuit son engagement en faveur du mieux-être au travail des agents. Dans la continuité de son partenariat avec le réseau Kiné France Prévention (KFP), elle repense son outil d'information sur la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) afin d'accompagner les collectivités dans leur démarche et leur proposer des solutions concrètes.

Depuis plus de vingt ans, les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont reconnus comme la première cause de maladie professionnelle en France. Dans le cadre de l'accompagnement qu'elle propose aux employeurs territoriaux pour améliorer la santé au travail de leurs agents, la MNT s'est donc engagée sur cette thématique.

L'outil d'information qu'elle propose aux collectivités, contient désormais plusieurs supports pour différents niveaux d'intervention, permettant ainsi un accompagnement global :

- une vidéo de présentation des solutions proposées aux collectivités,
- des mini-films d'animation et quiz interactifs pour animer des réunions ou des rencontres,
- un guide consultable et téléchargeable sur mnt.fr donnant des informations pratiques,
- des mini-jeux pour sensibiliser les agents à cette question.

Ce dispositif vient enrichir un accompagnement complet visant à appuyer les décideurs locaux dans leur démarche :

- des actions d'information de premier niveau, animées par la MNT, afin de rappeler aux agents et aux décideurs locaux les enjeux de cette problématique
- des actions approfondies de prévention, animées en partenariat avec KFP : sensibilisation des employeurs, formation des agents, étude des situations à risques, mise en pratique.

Pour la MNT, il s'agit de proposer des outils toujours plus adaptés aux besoins des collectivités et d'accompagner les agents territoriaux tout au long de leur vie professionnelle, participant ainsi à la préservation de leur capital santé et de leur bien-être au travail.

LA MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE (MNT)

Présidée par Alain Gianazza et dirigée par Jérôme Saddier, la MNT est, avec 1,1 million de personnes protégées, la première mutuelle de la fonction publique territoriale en santé comme en prévoyance. Elle milite pour une protection sociale responsable, au plus près des besoins des personnels des collectivités territoriales. En janvier 2016, la MNT a créé avec SMACL Assurances, *Territoires d'avenir*, le pôle mutualiste des services publics locaux.